

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER SUD DU 3 JUIN 2024

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Madame Mondin, vous avez l'air pensive, on va vous réveiller, faites l'appel.

(Mme Mondin procède à l'appel.)

Collège des Elus, étaient présents :

François BERNARDINI, Laurent BREMAUD, Eric CASADO, Alain ARAGNEAU, Pierre IMBERT, Yves GARCIA, Catherine QUET, Céline CAMOIN, Marc EINAUDI, Marie-Angélique GODIN, Robin PRETOT.

Absents excusés :

Nicole JOULIA, Marie-José ALVERNHE.

Absents :

Michel CAILLAT, Rose CRIADO.

Collège des Associations, étaient présents :

Louis PARAIRE, David HAMED, Patrick BRUNET, Marc VOIZOT.

Absents excusés :

Eric MARTONE.

Absents représentés :

Bernard LAFLEUR.

Absents :

Aucun.

Collège des Acteurs Socio-Economiques, étaient présents :

Nadia LUQUE, Ambroise GAGNEUIL.

Absents excusés :

Aucun.

Absents représentés :

Aucun.

Absents :

Laurence SPEZIANI, Julien GAUTIER, Laurianne DARRAS, Nathalie GIORDANA.

Les Comités d'Intérêt de Quartier et assimilés, étaient présents :

Daniel GREGOIRE, Claire MONDIN, Adèle FLEURY, Chantal BIET, Sébastien PERO.

Absents excusés :

Joël NODIN.

Absents représentés :

Claude MOUICI.

Absents :

Jessica GILLY, Christophe RADICELLI, Salim DJERARI.

Collège des Habitants, étaient présents :

Serge CONSOLINO, Brigitte CALDIN, Samira BICHIOU, Claudette DOURGIAN.

Absents excusés :

Aucun.

Absents représentés :

Aucun.

Absents :

Jérémy BESSON, Mélanie VIOCHE, Salah SEBTI, Saida ZARROUK.

M. le MAIRE. - Merci. Bonjour à tous. Merci d'être là. Nous allons faire une communication sur les projets structurants mais je les balayerai rapidement en vous disant simplement leur trajectoire actuelle.

Je voudrais d'abord remercier chacun d'entre vous, et aussi le quartier dans son expression collective pour sa participation à la journée de la flamme olympique. C'était un rendez-vous auquel je vous avais conviés et vous avez répondu présents, comme beaucoup d'Istréens puisque les services officiels de la police nous ont adressé un *débriefing* complet et nous avons pu enregistrer 20 000 personnes réparties sur différents points de la ville. Ce qui est quand même colossal et qui montre bien que la réponse des Istréens est toujours massive lorsqu'on leur propose des rencontres où l'esprit fraternel et de solidarité, cette fois-ci à travers le sport, se montre. J'y tenais beaucoup puisque, comme je vous l'avais dit à de nombreuses interventions publiques, je souhaitais qu'on prenne un événement de cette dimension –événementielle, certes, mais cela concerne plus le pays que nous-mêmes– mais dans sa formation éthique c'est une dimension éthique qui peut nous intéresser au premier chef, au premier rang, celui de citoyen et celui de personne qui peut trouver à travers cette manifestation d'envergure la valeur d'un message. Celui de la paix, du bien vivre ensemble, du dépassement de soi aussi, dans un caractère encore une fois de grande compétition mais aussi d'esprit fraternel. Donc merci pour cette réponse qui a été à la dimension de notre Ville.

○ **Labels et certifications :**

- **100 % Education Artistique et Culturelle, candidature de la Ville :**

M. le MAIRE. - Dans la série certifications, labels et félicitations adressées par des pairs extérieurs indépendants, nous avons pu enregistrer ces derniers temps le titre de Ville considérée dans sa dimension à 100 % « éducation artistique et culturelle ».

- **Prix Environnement 2023 lancé par Provence Tourisme :**

M. le MAIRE.- Nous avons également reçu le prix de l'environnement qui a été notifié par Provence Tourisme. C'est d'ailleurs une habitude, à travers cette structure, de complimenter notre Office puisque sur toutes ses opérations on a là aussi des prestations d'envergure.

- « Ville amie des animaux » :

M. le MAIRE.- La Ville a été considérée « Amie des animaux », et aussi des citoyens qui n'oublient pas le passé, qui le mettent au goût du jour pour le projeter dans l'avenir à travers les traditions, à travers la dimension de la culture provençale.

- « Cieuta Mistralenco » :

M. le MAIRE.- Pour cela nous avons reçu le titre de Ville... On fait attention parce que...

M. BREMAUD.- C'est difficile.

M. le MAIRE.- Je ne dis pas que c'est difficile mais il faut avoir l'habitude, l'accent...

M. BREMAUD.- C'est « Cité mistralienne », en français.

M. le MAIRE.- De parler de « Réseau de Villes mistraliennes ». Venons-en aux projets structurants.

- Projets structurants :

- Construction du nouveau Théâtre de l'Olivier :

M. le MAIRE.- « Structurants », ce sont des projets d'envergure qui ont la valeur de donner une dimension élargie encore plus forte à ce qui existe déjà. C'est notamment le cas au niveau de la culture avec la construction du nouveau Théâtre de l'Olivier qui a pris vraiment une bonne tournure par une première étape, celle du nettoyage par le vide, puisque vous avez vu que les anciens locaux ont disparu et qu'ils seront bientôt donnés à l'élévation d'un nouvel immeuble consacré à la culture.

- Maison du Point Rose au Domaine de Conclué :

M. le MAIRE.- Je vous dirai également que nous sommes sur le point de notifier les marchés concernant la construction du Domaine de Conclué, qui est aussi dédié à une œuvre charitable, c'est-à-dire à essayer de donner un peu de sens, de fraternité, de solidarité, aux jours qu'il reste à des enfants qui vont inéluctablement mourir. Dans ce cadre-là ils pourront passer des moments avec leurs familles qui feront le plein d'énergie, je l'espère de tout cœur, en tout cas c'est le but recherché, pour ne pas, après ce drame, tomber dans la dépression totale et pour rester accrochées à la vie. C'est le but essentiel que j'ai expliqué il y a quelques jours à l'ARS, l'Agence Régionale de Santé, qui nous a donné son quitus.

(Arrivée de M. Hamed.)

Cela va être pour nous quelque chose d'utile dans la dimension humaine que nous traitons dans ces cas-là. D'autant que ce type d'équipement n'existe pas en France puisque les plus proches se trouvent en Belgique et les plus éloignés au Canada.

- Travaux du Port des Heures Claires :

M. le MAIRE.- Les travaux des Heures Claires en ce qui concerne l'extension du port commenceront au dernier trimestre de cette présente année.

- Parc Urbain :

M. le MAIRE.- Nous aurons le même plaisir, après des discussions un peu âpres avec les services de l'Etat, pour la construction du parc urbain dans la dimension totale et complète que nous désirions.

- Construction d'une entité fourrière animale :

M. le MAIRE. - Nous sommes également sur le point de faire démarrer les travaux de la fourrière animale et l'hébergement.

- **Centre de secours :**

M. le MAIRE. - Le centre de secours, lui aussi, s'élève à grande vitesse puisque ce qui était prévu pour le début de l'année prochaine risque d'être anticipé. Nous en sommes bien heureux car depuis que le dossier est parti (en 2001 exactement), les pompiers –comme nous, mais surtout les pompiers– ont de l'impatience, vu la qualité modeste, pour ne pas dire assez repoussante, des locaux actuels.

- **Ouverture d'un Pôle numérique ludique :**

M. le MAIRE. - Nous aurons également, d'ici la fin de l'année, l'occasion de mettre une belle plaque pour l'ouverture du Pôle numérique ludique qui sera consacré à plusieurs pans. Bien sûr la vulgarisation, au sens le plus large, toutes générations confondues, de la pratique informatique et tout l'aspect vidéo qui va avec, mais également l'implantation d'un nouveau sport qui, paraît-il, fait fureur auprès des jeunes, c'est le e-sport. Et pour terminer, un volet culturel de grande qualité qui intéressera aussi les enseignants qui disposeront d'une salle complète pour leurs cours. Ce sera au-delà de ce qu'ils peuvent faire dans leurs classes car là ce seront des explications de caractère général sur n'importe quel thème qui sera lié directement avec le Centre de La Villette à Paris. Et nos personnes plus âgées pourront avoir là aussi un lieu de spectacles sans se déplacer très loin, et sans avoir à dépenser beaucoup, même très peu, elles pourront assister à une pièce de théâtre, à un opéra, ou des choses de ce type.

Cela me permet d'ouvrir, et c'est surtout sur ce point que je veux insister, sur l'opération que je vous avais contée il y a quelques mois, c'est-à-dire donner au quartier du Prépaou une dimension différente, surtout dans l'aspect un peu fermé que l'on trouve sur la place centrale lorsque l'on arrive de l'extérieur et qui débouche sur des bâtiments qui empêchent véritablement, je pense, une espèce de communication, autant par la vue que par les habitudes. Cela va passer par la suppression de tous ces bâtiments qui sont en première ligne pour nous permettre de donner au centre social des locaux plus adaptés à sa mission d'être une structure qui écoute, qui participe, qui offre des services à nos jeunes et à toutes nos populations du quartier. Nous aurons aussi l'occasion de recentrer un peu mieux les services municipaux, autant à travers l'opération que nous avons lancée il y a 3 ans, avec France Services, que l'annexe de la mairie qui sera regroupée. Et nous aurons bien sûr une salle de spectacles qui sera certainement mieux que le LCR que nous avons aujourd'hui à disposition et qui offrira toute possibilité de polyvalence. Nous avons donc lancé un concours d'architectes, nous avons choisi un projet et nous allons le montrer ce soir. C'est M. Davini qui va nous le présenter.

(Présentation sur écran.)

M. DAVINI. - Vous savez tous où nous nous trouvons, nous sommes en face de l'école Camille Pierron et à côté des commerces. C'est le bâtiment avec la toiture végétalisée que vous voyez au milieu, qui va regrouper, comme le disait M. le Maire tout à l'heure, la totalité des services liés au centre social, à la mairie annexe du Prépaou, et également la Maison France Services. Dans toute la partie sud vous avez le centre social avec sa salle, ses locaux d'accueil. Je vous les zoome, c'est toute cette partie-là. Et vous avez au-dessus un bâtiment commun à la Maison France Services et à la mairie du Prépaou. Le projet retenu a proposé de regrouper ces 2 services sur le même site, c'est ce qui a d'ailleurs été déterminant pour le choix. Les autres projets proposaient des locaux opposés, même si certains disaient que l'on pouvait potentiellement les modifier. En tout cas c'est ce dossier-là qui a été retenu.

M. le MAIRE. - Ce qui a pour vertu d'offrir une cohérence puisque ce sont quand même des services au public de type classiques –« classiques » cela ne veut pas dire mineurs, cela veut dire habituels– dans nos locaux municipaux, dits annexes de la mairie, mais aussi France Services qui a pour mission d'étendre les informations sur des sujets plus personnels dans la vie courante, comme des discussions avec les services fiscaux, avec l'URSSAF, et avec d'autres personnes. Le regroupement fait une cohérence qui fait que des gens pourront travailler ensemble face à des personnes qui ont typiquement les mêmes problèmes, ou les mêmes interrogations.

M. DAVINI. - Vous avez ici la vue de la façade principale. Là c'est le *mall* pénétrant sur la totalité des accueils. Comme tout projet lié à un concours d'architecture il y a évidemment la phase de mise au point, ce que l'on appelle la phase de mise au point d'esquisse, parce que dans tout projet il y a toujours des petites choses à réajuster. C'est le cas également pour ce projet-là, avec notamment la partie sécurisation des lieux sous préau qui ont été jugés comme potentiellement vulnérables. On attend donc la correction du maître d'œuvre pour voir les propositions qu'il peut faire. Vous voyez que cette partie-là est la partie entrée du centre social, et cet endroit-là est l'entrée de la mairie annexe et de la Maison France Services.

Je peux vous montrer la vision de l'autre côté. Ici c'est la vision plutôt côté commerces, et vous avez ici une vue du fameux préau d'entrée dont je vous parlais tout à l'heure. On va voir les propositions qui vont être faites mais cela nous a paru comme un endroit à modifier, à revoir, pour éviter tout rassemblement peut-être intempestif et qui pourrait causer

des nuisances. On attend la modification. Et là vous avez les vues un peu plus techniques mais qui sont moins représentatives.

M. le MAIRE. - Pouvez-vous nous donner un calendrier à peu près ?

M. DAVINI. - On est en phase d'étude, on termine la phase que l'on appelle la mise au point d'esquisse, on va passer en phase d'avant-projet définitif très rapidement et c'est cette phase qui va fixer le montant définitif de l'opération. Cela devrait avoir lieu vraisemblablement juste après les vacances d'été, pour dérouler sur la partie projet et dossier de consultation aux entreprises pour la fin de l'année.

M. le MAIRE. - Ce qui fera un projet qui commencerait –ou qui commencera, c'est plus sérieux– vers le milieu ou la fin de l'année prochaine.

M. DAVINI. - C'est ça.

M. le MAIRE. - Avez-vous des questions, des interrogations, sur ce projet ? Aucune ?

M. BREMAUD. - Mme Biet.

Mme BIET. - Actuellement, parmi les locaux qui sont là, certains sont-ils occupés et nécessiteraient des relogements ?

M. le MAIRE. - Oui. Les seuls qui nous intéressaient vraiment ce sont les locaux commerciaux. D'abord parce qu'ils étaient un barrage à l'opération, et deuxièmement parce que, comme vous le dites justement, il y avait des gens à l'intérieur et qu'il ne fallait pas négliger. Nous avons donc mené des discussions, elles ont toutes abouti dans le principe. Une est complètement agencée puisque l'échange a déjà fait l'objet d'une petite présentation au Conseil municipal. Je ne me rappelle plus si c'est au dernier ou à l'avant-dernier. Et nous sommes dans nos discussions, mais le principe est acquis, avec le ruraliste où nous avons la chance d'avoir des locaux que nous allons donc échanger.

M. BREMAUD. - Si je peux compléter, Monsieur le Maire, effectivement, en théorie, le centre social fonctionne aussi dans ces locaux. Il y a un système qui est mis en place, c'est pour cela que c'est vraiment un jeu de Lego ou de construction puisque l'on va déplacer le centre social dans des locaux temporaires, le temps des travaux, qui seront disséminés normalement sur 3 sites, et l'on va utiliser, entre autres, les salles de classes temporaires qui avaient été utilisées pour Mendès France. Les services de la mairie annexes vont aussi continuer à fonctionner puisque cette partie, en partant d'ici jusqu'au bureau de tabac et au kiné, va être détruite.

M. le MAIRE. - Les services municipaux ne posent pas de problèmes dans la mesure où l'on est en partie très latérale du projet. On verra en fonction du *truc* mais l'on ne va pas démolir immédiatement ces locaux-là. On fera en sorte que l'on puisse bousculer le moins possible les habitudes.

M. BREMAUD. - Nous aurons une continuité de tous les services.

Mme BIET. - Où part le kiné ?

M. le MAIRE. - En face de chez vous, à la Prédina.

M. BREMAUD. - Vraiment en face. Vous n'aurez qu'à traverser.

Mme BIET. - C'est parfait.

M. le MAIRE. - Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'autre observation.)

- **Projet transformation du bâtiment EDILYS en pôle social :**

M. le MAIRE. - Je finirai par le Pôle social. J'ai oublié de vous dire que le LCR –si peu engageant qu'il soit, parce qu'il a vécu son temps et je souhaite que l'on améliore les choses pour que les gens se sentent encore plus à l'aise pour y vivre, y travailler et s'y retrouver– a une polyvalence reconnue et est régulièrement utilisé par des associations qui y sont quasiment à demeure. Je pense surtout aux associations qui viennent compléter le service public d'accueil de la petite enfance et qui reçoivent donc des enfants, pour les accueillir, pour s'occuper d'eux, etc. Il n'est donc pas question de faire disparaître ce service. C'est un service public, même s'il n'est pas fait par nous depuis des années. Il y a 3 associations de la Ville qui font ce type d'activité et notre but est de permettre que la polyvalence des locaux puisse les accueillir. C'est donc un oubli que nous n'avons bien sûr pas voulu faire parce que leur travail est respecté dans sa dimension.

directement. Voilà ce que j'avais à dire sur les projets d'envergure, autant pour la Ville largement que pour le quartier plus

M. BRUNET.- Excusez-moi, Monsieur le Maire, vous n'avez pas parlé d'Edilys.

M. le MAIRE.- Je viens de le dire à l'instant. Le Pôle social.

M. BRUNET.- Ah ? Excusez-moi.

M. le MAIRE.- Je n'ai pas prononcé le mot d'Edilys, vous avez raison, mais c'est le Pôle social d'Edilys.

M. BRUNET.- Je croyais que l'on était encore sur ça. Excusez-moi.

M. le MAIRE.- Il n'y a pas de mal. Les travaux sont en cours.
Monsieur Aragneau, voulez-vous nous parler des problèmes qui concernent la sécurité ?

○ **Sécurité :**

• **Plan canicule :**

M. ARAGNEAU.- Concernant le plan canicule, il a été déclenché le 1^{er} juin et se terminera le 15 septembre. Une communication conséquente a été mise en place par le CCAS qui, lui, est très mobilisé. Vous avez le numéro d'urgence si vous sentez le besoin de l'utiliser ou de le faire utiliser par des tierces personnes. A l'entrée de cette salle vous avez un flyer qui vous explique tout et une fiche d'inscription que vous pouvez transmettre aux personnes qui en ont besoin.

• **Renforcement des mesures de lutte contre les incendies :**

M. ARAGNEAU.- Concernant le renforcement des mesures de lutte contre les incendies, la saison 2023 a commencé le 23 juin dernier et s'est terminée le 9 septembre. Vous avez 3 ou 4 patrouilles par jour, en fonction des conditions climatiques. Il y a 4 porteurs d'eau de 700 l qui font des navettes tous les jours, et ils sont appuyés dans les quartiers sud par une garde à cheval. Pour cette année, les pluies étant là, ils ont reculé la saison des feux et c'est bien pour tout le monde.

M. le MAIRE.- En attendant le cinquième véhicule qui va arriver.

M. ARAGNEAU.- Un cinquième véhicule va arriver à la fin de l'année et va compléter toute la panoplie de véhicules. Plus un véhicule de 7 000 l qui fait les tampons sur place. Le CCFF est vraiment opérationnel. Les gens ont l'habitude de voir les véhicules passer toute la journée et ça les rassure.

• **Surveillance des baignades et des activités nautiques pour les plages de la Romaniquette et du Ranquet :**

M. ARAGNEAU.- Concernant les baignades, il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière. Il y a un poste de secours qui est équipé médicalement, il y a 4 surveillants de baignade. Les surveillances partent de 10h à 18h, 7 jours sur 7, c'est le SDIS qui fournit les personnes de surveillance. Pour le Ranquet c'est exactement la même configuration, sauf qu'il y a en plus des navettes car les voitures ne sont pas autorisées à descendre. Les navettes seront donc reconduites pour cette année.

• **BA 125 confortée comme futur « Roissy des armées » à l'horizon 2027 :**

M. ARAGNEAU.- Concernant le « Roissy des armées ». Avant, le Gouvernement faisait partir ses militaires de Roissy pour partir dans les missions extérieures. Ils ont rapatrié leurs départs à Istres et ils ont créé pour cela une aérogare assez importante, c'est un hub militaire qui accueillera entre 100 et 150 000 passagers militaires par an. Il y a la douane, la gendarmerie, c'est vraiment quelque chose d'important et tous les militaires partiront d'Istres.

M. le MAIRE.- Et arriveront à Istres.

M. ARAGNEAU.- Bien sûr.

• **Dispositif « Télé alerte » :**

M. ARAGNEAU. - Ensuite on a mis en place un dispositif de « Télé alerte ». C'est un système qui fonctionne bien, simplement il faut que vous fassiez le pas de vous y inscrire. Dans le « Istres Mag » et sur le site de la Ville vous avez la procédure d'inscription. Je vous encourage à vous inscrire parce que, s'il y avait un incident sur un quartier de la ville ou sur la ville, vous serez prévenus en temps réel, soit de son début, soit de sa fin, soit de ses différentes phases d'avancement. C'est un numéro qui ne sert qu'à cela, il est réservé à cela, vous n'aurez aucune autre annonce sur ce site. Ce n'est pas un site qui va vous demander... C'est un site réservé à la « Télé alerte » et aux incidents.

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), équipement des écoles :**

M. ARAGNEAU. - Concernant les plans particuliers de mise en sécurité des écoles, que l'on appelle PPMS. M. le Maire a souhaité que toutes les écoles de la Ville (il y a 24 groupes scolaires) soient équipées de la même manière pour leur sécurité intérieure. Aujourd'hui il y a 8 écoles qui sont équipées complètement et 1 crèche, et d'ici les 2 ans qui viennent toutes les écoles seront sécurisées complètement pour pallier une éventuelle intrusion d'un tiers.

- **Nouveau CSU nouvelles technologies :**

M. ARAGNEAU. - Concernant le nouveau centre de supervision urbain. Nous avons un CSU qui était obsolète. Nous avons créé un nouveau CSU qui peut pousser le nombre de caméras de 158 à 400. Une grande partie des caméras sera dotée de l'intelligence artificielle, ce qui facilitera grandement le travail des personnes qui surveillent. Je vous rappelle que ce CSU travaille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. En plus il y a des pièges à images qui surveillent des points de collecte.

- **Réserve citoyenne :**

M. ARAGNEAU. - Dans la continuité du COVID, M. le Maire a souhaité créer une réserve citoyenne. Elle ne sera opérationnelle qu'à partir du moment où on l'aura déclenchée, c'est-à-dire dès que vous aurez reçu les personnes. Aujourd'hui il y a 80 inscrits. Le chiffre paraît beaucoup mais c'est peu, puisqu'on ne peut les utiliser que 15 jours par an, soit d'un seul coup, soit morcelés. C'est le COVID qui a déclenché cette chose-là. Les gens qui ont participé aux maraudes, à apporter de l'eau, des repas, beaucoup se sont inscrits dans la réserve citoyenne et participeront à son action sur la ville. Vraiment, inscrivez-vous.

- **Plan de lutte contre les nuisances sonores :**

M. ARAGNEAU. - Et nous avons un plan contre les nuisances sonores. La Ville s'est dotée de capteurs, on a 8 points de contrôle de nuisances sonores, ils sont opérationnels, ils fonctionnent bien, et l'on peut apporter des réponses aux personnes qui en sont victimes. Voilà tout ce que je pouvais dire sur les nuisances sonores.

M. le MAIRE. - 2 mots supplémentaires sur la réserve citoyenne. On ne cherche pas à faire une armée, mais au plus il y en a, au mieux c'est. Et les gens seront là à titre bénévole, comme le font les gens du CCFF. Parce qu'à travers le fait de s'équiper, au sens large, on a une matière sentimentale puisque c'est à partir de la solidarité véritablement tournée vers la population lorsqu'il y a une nécessité, petite, grande, moyenne, peu importe, que l'on aura effectivement... Après, on a tellement d'activités de caractère extérieur sur la ville que l'on peut imaginer aussi qu'ils viennent renforcer l'information, la prévention, lors d'événements importants. Je pense aux Nuits d'Istres...

M. ARAGNEAU. - C'est très encadré par la loi.

M. le MAIRE. - Je pense aux Jeudis Etoilés... Il y a de multiples façons de marquer sa présence et son unité par rapport à autrui qui seront peut-être validées par ce que l'on rencontrera au fil des circonstances.

- **Points spécifiques au quartier :**

- **Transformation des terrains de sport de proximité à la Prédina :**

M. le MAIRE. - Là on parle de projets structurants mais il y a la vie plus courante, et en intermédiaire des deux il y a les projets qui ont une importance, puisque si on les lance c'est qu'ils ont leur utilité, mais qui ne s'apparentent pas par leur dimension ou par leur financement comme ceux que l'on a cités précédemment.

A ce titre-là je veux rappeler que nous avons posé une nouvelle plaque à l'occasion du city sport à la Prédina. Après des discussions avec les administrés du quartier je pense que nous avons trouvé un bon lieu pour que tout le monde puisse y trouver son compte, autant ceux qui veulent bénéficier de quiétude que des jeunes qui veulent s'adonner à un moment de divertissement. Sportif bien sûr.

- **Ecole Jules Ferry : dernière école à convertir en self.**

M. le MAIRE.- Je veux également vous dire que nous avons terminé le programme, qui était important, constitué par la transformation de toutes les parties de réfectoires et parties de cuisines qui se trouvaient dans les groupes scolaires. Et nous allons finir cette ronde massive par la construction du self de Jules Ferry, qui est en cours.

M. BREMAUD.- Il est livré.

M. le MAIRE.- On aura donc l'occasion de s'y rendre à nouveau. Je pense que les enfants, comme tous les autres qui ont vécu cette mutation, y trouvent leur avantage dans leur expression à la fois de responsabilité, de choix, et aussi notre personnel qui se trouve, non pas en situation d'allègement mais en situation de travail différent, ce qui montre que l'on peut avoir une action d'entretien mais aussi de pédagogie au moment de ce temps méridien. Donc très heureux que l'on ait terminé. Il y en a qui ont été plus faciles que d'autres à réaliser, celui-là était moins simple, c'est sans doute pour cela que nous finissons par lui, mais maintenant nous sommes vraiment heureux et fiers de cette nouveauté parce que cela n'existe pas dans des lieux nombreux.

Et je voudrais également vous dire que nous avons évoqué il y a quelque temps, face aux conséquences du réchauffement climatique, face aux périodes de chaleur qui sont de plus en plus longues et lourdes, de créer des îlots de fraîcheur. Comme nous le faisons à titre général d'aménagement urbain au centre par son parc, nous avons voulu, à une autre échelle, le faire au niveau des écoles, et nous avons lancé depuis maintenant quelques semaines l'implantation d'arbres conséquents. Ce n'est pas une question pour nous de se créer un alibi de circonstance ou d'avoir une réponse qui puisse être avancée face aux parents qui avaient évoqué ce problème de chaleur, et nous avons donc implanté des arbres d'importance qui créeront des ombrages à brève échéance. Ceux de Jules Ferry sont installés, j'y suis allé il n'y a pas très longtemps, ceux du Clos de la Roche également, nous y sommes allés également, et je pense que Pierron est dans la foulée. D'après les échos que j'ai, en tout cas les réactions directes qui me sont parvenues au cours de discussions avec les gens intéressés, en premier lieu les enseignants, ils sont vraiment très satisfaits, et j'en suis heureux, d'avoir trouvé l'élément qui allait *pile-poil* apporter une réponse à ces recherches de fraîcheur.

J'ai donc fini sur les aspects des travaux construits, je passe maintenant la parole à M. Casado pour le reste, qui n'est pas négligeable, comme il va vous le dire, autant par le nombre évoqué que par les financements qui vont avec.

○ **BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE ET VISITES DE QUARTIER :**

M. CASADO.- On va commencer, comme d'habitude, par le bilan global des relations avec les administrés. Le maire est intervenu et a fait 247 courriers à destination des habitants des quartiers Sud.

Pour « Allô Travaux », nous avons eu 209 appels, ce qui représente 21 % des appels sur l'ensemble de la commune, principalement émis par les habitants de la Prédina pour 33 %, et du Prépaou pour 32 %. Ils portent sur des problèmes d'espaces verts et d'électricité en particulier.

Pour « Allô Quiétude », du 1^{er} janvier au 27 mai 2024, 27 appels sur les 74 reçus de la commune, ce qui représente 36 % des appels, pareil, émis par les habitants du Prépaou pour 51 %, du quartier des Salles pour 33 %, et qui portent sur des problèmes essentiellement de voisinage et de nuisances sonores.

Concernant les travaux un peu plus importants de voirie, en 2023 on a investi 146 519 € de travaux dans le quartier de la Prédina, le quartier du Prépaou, et à Rassuen. La route de Rassuen pour le rétablissement d'un trottoir, au Prépaou pour des déformations racinaires à l'allée des Magnans pour 46 000 €, le parking des Salins pour la rénovation du terrain multisport pour 25 947 €, l'allée des Mourguettes pour la réfection du parking en bas de la résidence des Rosiers et la création d'une place PMR pour 23 836 €, à la Prédina on a repris le giratoire de l'avenue des Cardalines pour 10 000 €, et également 110 m² de trottoirs et de regards pour un montant de 7 470 €.

Pour l'année 2024, 19 opérations ont été chiffrées pour 422 104 €, qui seront arbitrées, dont notamment : dans le quartier de la Prédina, la réfection de l'îlot central de l'avenue des Cardalines, le changement des coussins berlinois qui provoquent des nuisances sonores, on va les remplacer par, soit un plateau traversant, soit des coussins lyonnais en béton qui ne sont pas bruyants, la rue des Pétoises pour 120 m² de trottoirs et de chaussées avec la création d'une place de stationnement et d'un passage sens unique du parking avec la réalisation de passages bateau pour 18 000 €. Dans le quartier du Prépaou, la place du Berger, l'étude est de 10 000 €. L'allée de la Saladelle, la réfection du revêtement du parking des Rosiers pour un montant de 140 000 €, il en a vraiment besoin celui-là. L'allée de la Solidarité, la reprise des déformations du trottoir et la remise aux normes des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite pour 12 527 €. On a aussi une opération de reprise des déformations racinaires sur la rue de la Guigue.

On ne l'a pas mis mais je voulais ajouter que M. le Maire a lancé l'opération du rond-point des Pignes et des Cardalines. Le rond-point des Pignes devrait normalement démarrer fin 2024 et il permettra aussi de reprendre l'éclairage de chez M. Pero. C'est un gros chantier puisqu'il va aussi déboucher sur l'amélioration des pistes cyclables pour passer du côté des Anciens Combattants au côté AFPA et à la maison de retraite. On en profitera pour reprendre le Hameau des Pignes avec l'éclairage que l'on avait prévu de faire il y a déjà 2 ans.

M. PERO. - 4 ans.

M. CASADO. - Il y a 4 ans, on avait prévu de le faire mais c'est vous qui aviez refusé.

M. PERO. - Non.

M. CASADO. - On en parlera.

M. le MAIRE. - Monsieur Ramos, pouvez-vous donner quelques précisions sur le calendrier des 2 opérations ? Celle des Cardalines pour commencer, et celle des Pignes pour terminer.

M. RAMOS. - Bonsoir. Sur le rond-point des Cardalines cela va commencer dans le courant du mois de juin. Je pense troisième semaine de juin. Concernant celui des Pignes c'est en consultation, cela devrait sortir en travaux deuxième quinzaine de septembre, voire première semaine d'octobre. Comme le disait M. Casado, c'est pour cette fin d'année.

Les coûts sont importants, c'est bien de le signaler. Pour les Pignes ou la globalité de cette transformation, c'est presque 1 M€. Et concernant les Cardalines, Monsieur le Maire, vous en avez mis encore pour presque 400 000 €. Donc vraiment des gros coûts d'investissement sur les voiries. Il est vrai que ça en a besoin, nous suivons donc vos recommandations. On essaie d'avancer au mieux, de faire au mieux pour vous satisfaire, pour satisfaire tous les administrés, puisque nous sommes là pour cela. On fait donc au mieux. Puis, je vous dis, le calendrier c'est : juin Cardalines, et septembre octobre les Pignes, avec la rue des Pignes, j'en discutais tout à l'heure avec mon voisin.

M. le MAIRE. - J'ajouterai –c'est purement administratif, ce n'est donc pas très intéressant à évoquer– mais dans le cadre du transfert des compétences, c'est avec la Métropole que nous faisons cette opération et c'est elle qui va financer. Je suis très heureux parce que l'on va finir les améliorations d'entrées de lotissements et des améliorations de circulation dans la fluidité, notamment aux Pignes, et l'on va également supprimer des feux, c'est là aussi une amélioration de la fluidité. Cela donnera à toute notre ville un côté plus alerte dans l'écoulement de la circulation.

A ce titre-là, dans quelques jours, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du jumelage, nous inaugurerons le rond-point de l'AFPA, qui lui vient de se terminer. Vous l'avez vu, il y a un début d'achèvement pour ce qui est la partie commémorative. A cette occasion-là –comme on l'a fait pour la flamme olympique avec le don de Mme Vassal à la commune de la statue qui a été érigée– on aura donc un élément de ce même type sur le rond-point qui s'appellera François Santos, en hommage à ce personnage qui a été un moteur particulièrement du cœur, parce que c'était quelqu'un qui a consacré sa vie à la Croix Rouge. Quand je dis « consacré sa vie » c'est vraiment dans des faits quotidiens, des événements quotidiens, des actions quotidiennes, qu'elles soient en sécurité, en social, et aussi en structuration puisque c'est avec lui que nous avons ouvert le Centre de regroupement des moyens de la Croix Rouge sur Istres, notamment sur l'avenue Guynemer.

M. CASADO. - J'ai laissé la parole à Laurent pour les travaux dans les écoles.

M. BREMAUD. - Vous êtes bien aimable, Monsieur Casado. Effectivement, en complément des chiffrages et des informations que nous a donnés Eric, nous avons aussi toute une journée de travaux qui est décidée, en lien avec la visite de ce que l'on appelle la Commission des travaux des écoles, et ensuite entre M. Casado, les services techniques et M. le Maire il y a des arbitrages.

Il a donc été décidé, pour le groupe scolaire du Clos de la Roche, en maternelle, le remplacement d'huisseries pour 25 000 €, en élémentaire, le remplacement de faux plafonds pour 15 000 €, le remplacement d'huisseries pour 40 000 €, et l'installation de bornes dans la cour de récréation en maternelle.

M. le MAIRE. - Je te coupe tout de suite. Vous allez entendre des chiffres qui peuvent vous paraître un peu lourds pour tout ce qui est huisseries, cela rentre dans le plan de protection thermique pour lequel on a un plan d'investissement important et sur lequel nous avons énormément de subventions.

M. BREMAUD. - Qui s'appelle le MGPE, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE. - Si tu le dis.

M. BREMAUD. - De l'acronyme barbare.

Ensuite, groupe scolaire Jules Ferry, en maternelle, installation de la climatisation dans le dortoir pour les petits, 5 000 € ; en élémentaire, réfection du toit terrasse pour 15 000 €, et remplacement des huisseries pour 30 000 €. Bien évidemment ces chiffres s'ajoutent à la plantation des arbres, sur Jules Ferry à la restauration scolaire qui a été refaite, etc.

Groupe scolaire Camille Pierron, remplacement des huisseries pour 15 000 €, réfection de tous les sols –là on fait tous les sols du rez-de-chaussée, école maternelle, école primaire– 75 000 €, réfection du toit terrasse pour 50 000 € en élémentaire, et remplacement d'huisseries pour 40 000 €.

Là c'était 2023. Des travaux sont programmés ou en cours pour l'année 2024.

Groupe scolaire Clos de la Roche pour 2024, plantation d'arbres ; en maternelle, remplacement des volets roulants pour 15 000 €, pose de films occultants dans la cantine du Clos de la Roche pour 1 000 €.

Groupe scolaire Jules Ferry, les arbres, 17 100 € pour l'îlot fraîcheur.

Le groupe scolaire Elise et Jean Mille, plantation d'arbres pour 24 707 €, et il y aura une reprise complète de tout ce qui est question thermique, Monsieur le Maire, vous le disiez, sur Elise et Jean Mille, et là on est sur un très gros chantier. Isolation thermique de l'école, étanchéité de la toiture, et remplacement des huisseries. Vous faites : 348 000 plus 178 000 plus 245 000 €, spécifiquement sur cette école. Le résultat, comme personne ne l'a calculé de tête, c'est 264 564 €.

M. le MAIRE. - C'est pour le dernier point.

M. BREMAUD. - Oui, puisque les autres se suffisent à eux-mêmes.

M. le MAIRE. - C'est comme cela que j'estime que M. Imbert doit être grandement satisfait, entre les travaux qui ont été entrepris et ceux qui vont être faits dans ce cadre-là, de politique de protection énergétique et de protection de la chaleur, auxquels vous avez contribué puisque l'on y ajoute également les arbres de manière conséquente cette année.

Voilà, j'ai terminé. Avant les questions écrites, y a-t-il, sur ce point, des éléments supplémentaires à apporter ou des réponses particulières ?

Mme BIET. - J'ai dû rater quelque chose mais je n'ai pas entendu parler du transfert de compétence de la voirie, propreté, espaces naturels, à la Métropole.

○ **Transfert de compétence :**

- **Transfert de la compétence voirie, propreté et espaces naturels à la Métropole :**

M. le MAIRE. - Je viens de le dire à l'instant. J'ai dit que c'était un sujet rébarbatif et qu'il n'y avait pas gros intérêt, si ce n'est pour ceux qui veulent polémiquer en Conseil municipal.

Je dirai simplement que nous avons choisi d'avoir une option de travail et de collaboration très active avec la Métropole parce que c'est pour nous la garantie d'avoir des financements sur les opérations que nous souhaitons pour l'amélioration de notre réseau public et de construction. Par exemple, le réseau public, on vient d'en parler pour la voirie, la Métropole finance les opérations. Pour les points plus structurants, comme le Port des Heures Claires ou le théâtre, c'est également la Métropole qui finance les opérations. C'est pour cela que je suis très heureux que nous ayons ces travaux, indépendamment des *chicayas* des trublions de service qui le font en Conseil municipal et qui n'ont pas compris pourquoi on faisait les choses. On fait toujours les choses dans l'intérêt des populations pour agrandir le segment de notre portée car sinon... On n'allait pas dépenser... Vous vous sentez visé, Monsieur Pretot ?

M. PRETOT. - (Rires.) Vous m'avez toujours dans le coin de l'œil.

M. le MAIRE. - Si M. Ramos a cité des chiffres qui vous paraissent importants c'est qu'effectivement ils le sont, et ils le sont grâce à l'intervention totale de la Métropole. Y a-t-il des questions supplémentaires sur le sujet ? Ou sur d'autres, bien sûr. (Pas d'autre observation.)

○ **QUESTIONS :**

M. le MAIRE. - Je vais commencer par M. Brunet. Bonjour. Vous nous dites que « Des consignes ont été données au sein de votre association pour n'utiliser qu'une seule entrée et sortie sur le Galoubet. Des véhicules (2 à 3, toujours les mêmes) stationnent en talon devant la barrière, gênant, voire parfois empêchant l'accès. Un avertissement de la police municipale serait nécessaire ».

Je vous réponds ce qui m'a été proposé. Simplement un rappel d'information puisque « La police municipale a déjà été mandatée pour que les passages réguliers soient diligentés ». Sensibiliser dans un premier temps, parce que l'on espère toujours avoir la réaction d'intelligence, de bon sens, et aussi de partage des inconvénients, donc en adaptant une réaction saine. Néanmoins, si ce n'est pas le cas, la verbalisation sera au bout de l'action à mener. Pour cela, sans rentrer dans la délation mais simplement en information, un appel supplémentaire à la police municipale fait office de déclenchement immédiat.

Monsieur Pero, vous avez envoyé une lettre à M. Casado pour demander des nouvelles de l'éclairage public. Vous avez eu de l'impatience pour attendre la réponse. M. Casado va donc vous la faire directement.

M. CASADO. - On lui a répondu, vous avez donc eu une réponse. Cela a été un peu plus long parce qu'il fallait que l'on se renseigne avec M. Ramos pour savoir comment on allait intégrer l'éclairage du hameau. Vous avez donc eu

le courrier de réponse. Et tout à l'heure j'ai parlé du rond-point qu'on allait aménager, on va prévoir l'éclairage dans les travaux. 15 candélabres vont être placés. On va peut-être même reprendre une partie de la chaussée parce qu'il y a des endroits où l'on va être obligé de faire des travaux de fondation. On va discuter avec la Métropole pour savoir les montants que cela va représenter.

Je voulais quand même signaler qu'en fin 2019, donc 2020, quand j'étais venu vous voir parce que vous aviez ces pannes d'éclairage avec des poteaux qui sont implantés dans les propriétés, je me souviens très bien que l'on vous avait proposé de faire de l'éclairage central sur la voie, puisqu'il me restait un peu de financement. Et à cette époque-là, avec le CIQ vous m'aviez dit « Ça va, cela nous convient ». J'avais donc commencé à provisionner, on avait presque 100 000 € de provisions. Et 15 jours après, je ne sais pas ce que vous avez fait, une Assemblée générale ou un repas dans votre quartier, et les gens, là, se sont dit « On n'est pas d'accord pour qu'il y ait des poteaux au milieu ». Vous vous souvenez de cela ?

A partir de là, moi je n'ai pas pu conserver l'argent que l'on avait prévu pour faire ces travaux, et là on a remis... Après, 2020 le COVID, je comprends... C'est pour cela que ça a pris du temps, mais l'on était disposé à le faire. Vous aviez dit oui la première fois et non la seconde fois. On a encore les courriers et tout. Donc il ne faut pas dire qu'on ne vous a pas répondu, vous avez changé d'avis. Moi, je suis. Vous êtes le Président du CIQ, je suis donc vos observations. Vous aviez accepté parce que le petit noyau du Bureau du CIQ avait jugé que c'était intéressant, et après, le quartier... Il y en a qui se sont plaints parce qu'ils avaient le poteau en face, ou en sortie de garage, je ne me rappelle plus. Après, vous nous aviez écrit en disant « Il faut arrêter, il faut trouver une autre solution ». En revanche, trouver une autre solution... Avec l'étroitesse des trottoirs, avec la constitution de la voirie, s'il faut passer en sens unique pour élargir les trottoirs et mettre des poteaux, tout cela se discute et fait partie de ce que M. Ramos est en train de regarder, mais ce n'est plus la même opération. Je pense avoir été assez clair.

M. le MAIRE. - De toute façon il est prévu de vous présenter le tableau final des candélabres au moment où nous aurons fait la maquette définitive. Il y a inévitablement des conflits de voisinage et il faudra donc que vous tranchiez un peu.

M. CASADO. - Y compris pour le sens unique. Parce que si l'on fait un sens unique il va falloir que vous nous aidiez... Un sens, l'autre sens, moi je n'en sais rien. Comme on va faire le rond-point des Pignes, à mon avis c'est plus facile de descendre. Après c'est à vous à nous aiguiller sur ce que vous voulez faire.

M. PERO. - On est demandeur de contacts et de propositions.

M. CASADO. - Bien sûr. Vous allez les avoir. On a les propositions. On passera vous voir, c'est mieux.

M. le MAIRE. - Monsieur Consolino, j'en viens à vous. Vous avez posé 5 questions : « Où en est la cession à la Ville des parkings de la résidence Saint Félix gérée par le Syndic Unicil ? ». Au même point qu'auparavant. La propriété de ces parkings est toujours à Unicil, les choses n'ont pas évolué. La seule partie communale est située en bordure de la route de la Capelette. Vous le saviez déjà mais je le rappelle.

« Que devient la zone libre entre la résidence Saint Félix et les Terrasses de Rassuen ? ». « Des travaux sont projetés, voir la notation sur la délibération jointe ». Où est la délibération jointe ? Où est le complément d'information là-dessus ? Vous soumettez et ce sera donc lié à la discussion qui pourra être ouverte sur le sujet.

« Va-t-il y avoir un espace de jeux pour enfants et/ou canisette ? ». Je ne peux pas vous répondre mais je pense réellement que, dans l'aspect général, des équipements de ce type sur le quartier il y en a déjà beaucoup. Donc faut-il en ajouter un ? Un espace de jeux, je me pose la question, mais celle-ci est ouverte, elle n'est pas fermée. En revanche la canisette... Dans le plan général, dans les quartiers Sud, à Rassuen au sens large, on a effectivement prévu d'avoir un point d'impact. Nous étions d'ailleurs déterminés, non pas sur l'emplacement mais sur le principe, lors d'une visite de quartier en nocturne. Je me souviens, il faisait très froid.

« Quelles sont les mesures prises pour faire respecter les armoires et installations de la fibre ? ». Je vais vous dire une chose, Monsieur, déjà, la Ville n'est pas compétente sur le sujet. Pour tout ce qui concerne la fibre, la Ville n'est pas compétente. Cela fait partie d'un plan national qui a permis, sous le principe de fournir l'Internet à tout le monde, de mettre la fibre dans tous les foyers. Disons que l'objectif est grandement réalisé. Je ne pourrais pas dire le pourcentage mais il est grandement réalisé. Il y a quelques éléments où c'est effectivement mieux que d'autres, au sens de l'infrastructure. Puis après il y a le système de fonctionnement qui est toujours, pour nous encore une fois, quelque chose, non pas d'abstrait puisqu'on le voit tous les jours, mais qui ne nous concerne pas directement parce que l'on n'exerce pas la responsabilité. Néanmoins, compte tenu que c'est un lourd chantier qui concerne tous les administrés de la ville et que ceux-là peuvent avoir des problèmes, soit d'installation, soit de fonctionnement de l'installation lorsqu'elle est véritablement là, j'ai demandé à M. Imbert d'être M. Interface, il connaît très bien le sujet, pour être à la fois celui qui va informer mais aussi celui qui va presser. Car on a affaire à des sociétés privées qui n'ont pas obligatoirement le sens de l'urgence.

M. Imbert est tellement compétent sur le sujet que pour répondre à votre question, qu'il détaillera tout à l'heure, il s'est transféré, sur le même sujet mais en étant conseil, pour que ce type de situation ne se renouvelle pas régulièrement. Parce que l'on s'aperçoit qu'il y a 2 problèmes. Les branchements se font un peu n'importe comment et quelquefois en piratant celui du voisin. « Je veux la fibre », « D'accord, tu vas avoir la fibre », mais comment mettre la fibre ?

J'arrive chez le voisin et je mets ce *truc*-là. Ce qui fait que celui qui l'avait et qui ne l'a plus n'est pas très heureux, et il a tout à fait raison.

Monsieur va donc vous expliquer cela en détail. Il s'est mis en chantier et il est allé jusqu'au plus haut niveau, puisqu'il est allé jusqu'à la Présidente de l'ARCEP, pour essayer de trouver un mode de fonctionnement différent. Parce que les opérateurs, malheureusement, prennent des sociétés sous-traitantes pour faire cela, ce n'est pas eux qui le font, et l'on ne peut pas toujours être sûr de la qualité des personnes qui le font puisqu'il faudrait une formation très pointue. Je vous passe la parole, Monsieur.

M. IMBERT Christophe.- Merci, Monsieur le Maire, bonsoir à tous. Effectivement, après 2 années un peu douloureuses on a pu enfin faire bouger les lignes auprès de l'autorité de régulation des télécommunications avec la Présidente, Mme de La Raudière, appuyé bien sûr par notre autorité, M. le Maire, mais également avec mes 3 élus, M. Aragneau, M. Garcia et M. Grimaldi.

Cela s'est transformé finalement en 3 axes principaux : le premier a été évoqué, de longs investissements parce qu'il fallait remettre en état les infrastructures. 67 armoires, 19 armoires qu'il fallait remettre en état, 950 000 € d'investis par l'opérateur d'infrastructure (450 l'an dernier, 500 cette année). Quand on parle de 50 000 € par armoire c'est l'armoire plus tout ce qui est base arrière, tout le câblage derrière est repris. Le deuxième axe qui a été aussi travaillé, puisqu'on fait partie du groupe de travail avec l'ARCEP, c'est l'axe des qualifications et des formations. On s'est retrouvé avec des opérateurs de niveau moins 7 en sous-traitance qui faisaient du grand n'importe quoi, non-outillés, véhicules banalisés, etc. On a donc imposé à l'ARCEP de travailler le plus rigoureusement possible là-dessus et l'on s'est entretenu à Septèmes-les-Vallons avec Yves Garcia et la Présidente de La Raudière l'an dernier. On avait le Directeur France, M. Recorbet, et il a bien entendu notre message. On peut maintenant observer une meilleure qualification des opérateurs. Enfin, le dernier axe, qui n'est pas des moindres, c'est la qualité du process sur le domaine public. Ce n'est pas parce qu'ils interviennent sur une armoire qu'ils doivent faire n'importe quoi. On est donc en train de mettre en œuvre un process avec autorisations préalables de travaux, habilitations, cartes d'accréditation, véhicules non-banalisés, tout le matériel nécessaire pour baliser la voirie. Combien de fois on voyait des interventions au milieu d'une voirie, une trappe télécom ouverte, un visage qui dépassait, et c'était en fait du grand n'importe quoi. Il a fallu vraiment recadrer et les choses vont dans le bon sens. Rien n'est parfait, parce qu'en fait le processus national à la base a mal été pensé, pour des raisons de rapidité, de réactivité. Ils ont voulu déployer très rapidement le réseau fibre, vite et bien ne va pas toujours ensemble.

Et pour finir, la Ville d'Istres a enfin pu être entendue et l'on est maintenant Ville pilote, on fait partie du groupe de travail de l'ARCEP, je peux vous dire que l'on est écouté, on est entendu, et les moyens sont mis en œuvre. 900 000 € en 2 ans pour la Ville d'Istres, je peux vous dire que cela n'existe pas autour de l'Étang de Berre et je pense même en France. Merci.

M. le MAIRE.- Je dirais, sans faire un cocorico personnel au titre du Conseil municipal, que c'est bien parce que nous avons voulu nous mettre dans le processus alors que cette responsabilité ne nous incombe pas du tout. La compétence de la fibre ce n'est pas lié à la signature ou à l'engagement de la collectivité. Mais compte tenu que nous savions, nous pensions... Moi-même, par exemple, pour vous dire, j'ai été victime 3 fois de ce petit jeu. M. Imbert est donc utile pour tout le monde, et c'est pour cela que nous sommes vraiment dans le sujet qui n'est pas le nôtre.

Je reviens à la question que vous avez posée précédemment parce qu'on a retrouvé l'annexe depuis tout à l'heure et M. Casado va vous répondre.

M. CASADO.- Je vous ferai passer la délibération, Monsieur Consolino. En fait on l'avait échangée en 2018. En même temps que la place du marché, on a échangé la parcelle 311 et 313, qui représente un trottoir que l'on a mis en place en démolissant un abri à poubelles, et on a laissé à la copropriété, pour qu'elle ait ses limites, la 309, qui représente exactement le petit *truc* jaune que vous avez mis là. Depuis, on n'a pas eu de demande de quoi que ce soit. Là vous avez la délibération avec les échanges sans soule et les travaux qui devaient être faits.

M. CONSOLINO.- Unicil dit qu'ils n'ont pas eu la convention, et Vinci non plus. Donc l'ancien local à poubelles n'a pas été détruit, le cheminement jusqu'à la fameuse aire de jeux n'a pas été repris, et la zone qui est à l'extérieur, que je vous ai montré représentée, elle a les 2 portillons qui ont été installés mais rien n'est fait. Et apparemment personne ne sait à qui...

M. CASADO.- Ils n'ont pas reçu la convocation, Unicil ?

M. CONSOLINO.- Elle m'a dit qu'elle n'avait rien reçu, et Vinci non plus.

M. CASADO.- On va se renseigner auprès du notaire, c'est Piombo. Là c'est la délibération du Conseil municipal qui a été votée à la majorité. Elle est de 2018.

M. le MAIRE.- Prenez l'attache du notaire pour voir pourquoi il ne l'a pas envoyée. Ou s'il l'a envoyée, pourquoi il n'a pas eu de réponse.

M. CASADO.- C'était un échange sans soulte puisque nous on récupérait une partie et l'on donnait à la copro la partie que vous avez...

M. CONSOLINO.- Si cela ne vous gêne pas, vous me l'envoyez par mail, comme cela je leur transmets. On a l'Assemblée générale.

M. CASADO.- Je vous donne la délibération, elle est publique. Mais nous, on va se renseigner pour savoir pourquoi cela n'a pas été...

Mme RIOU.- Tout a été établi dans la délibération.

M. BREMAUD.- Il y a un acte notarié quand même ?

M. CASADO.- Forcément, puisqu'on change de propriété.

M. le MAIRE.- Il faut se rapprocher du notaire pour savoir pourquoi.

M. CASADO.- « Approuver l'échange d'une parcelle de 93 m² à détacher de la parcelle 309 (donc ce qui concerne la copro), en contrepartie d'une emprise de 339 à détacher de la parcelle 311, 313 (que l'on récupère, nous) ; annuler la délibération du 26 octobre 2017 ; désigner Me Piombo Véronique, notaire à Istres, pour rédiger l'acte correspondant aux frais qui seront supportés par la collectivité ; prévoir les opérations comptables au budget communal ; autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique ». Donc il y a forcément... Je le donne à M. Consolino.

M. le MAIRE.- Il faut voir dès demain matin ce qu'a fait le notaire, où se trouve son cheminement, et à partir de quand on pourra avoir une réponse plus tangible pour engager la réflexion afin de savoir comment on va utiliser cette parcelle, puisqu'encore une fois vous avez une proposition sur le sujet.

Vous aviez également posé des questions sur le prix de l'eau. Vous savez que ce sont des relations qui appartiennent aussi à la Métropole, surtout que vous demandez des éléments de fabrication du prix de l'eau. Cela a été transmis à la Métropole et dès que j'ai les réponses je vous les transmets.

M. CONSOLINO.- J'ai téléphoné à SUEZ aujourd'hui et ils me donnent des raisons un peu complexes...

M. le MAIRE.- Attendez les réponses de la Métropole, Monsieur. C'est la Métropole.

M. CONSOLINO.- Et il n'y a personne qui représente la Métropole qui pourrait... ? Parce que le sujet touche un peu tout le monde. SUEZ facture...

M. le MAIRE.- Monsieur, qu'il touche tout le monde, c'est indéniable, mais c'est peut-être parce que cela touche tout le monde que je veux vous faire des réponses précises. Donc j'attends ce qui me sera... Moi je peux vous dire comment se pratique le prix de l'eau, et il n'est pas dithyrambique par rapport au comparatif que l'on peut avoir par ailleurs, il inclut ce que l'on doit pour l'usage de l'eau plus ce qui est inclus dans la redevance liée aux investissements liés à l'eau. Plus, après, le prix sur l'assainissement. Quand j'aurai cela de manière précise je vous le donnerai, détaillé.

M. CONSOLINO.- Je peux vous ajouter un petit détail ? Ils disent qu'ils facturent par rapport à des tranches et moi les choses que je ne saisis pas...

M. le MAIRE.- Vous les saisissez mieux lorsque vous aurez tous les éléments, Monsieur. Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Non ? On va déjà lever la séance ? Monsieur Paraire ?

M. PARRAIRE.- Si vous voulez...

M. le MAIRE.- Non, pas obligatoirement. Je voulais simplement savoir si vous étiez inquiet par rapport à la phase transitoire. C'est tout.

M. PARRAIRE.- Non. De toute façon on est satisfait parce que l'on a toujours été consulté pour suivre les projets donc je pense qu'on le sera aussi pour cette préparation-là.

M. le MAIRE.- Bien sûr. Surtout la phase transitoire parce que cela va vous faire des allées et venues.

M. PARRAIRE.- Justement, cela va être un peu compliqué. Mais l'on n'a pas peur, on y sera.

Et si vous me permettez, puisqu'il y avait un *truc* pour les animations, etc., je dis simplement que le centre social ne sera pas en vacances. Cet été, comme les autres années, nous travaillerons pour améliorer les vacances des habitants.

M. le MAIRE.- Vous savez que je vous dois des remerciements, que j'ai commencés déjà depuis fort longtemps, depuis votre présidence d'ailleurs, puisque je m'étais ému, avec la nouvelle directrice, que nos centres sociaux étaient en vacances lorsque les enfants étaient dans la rue et avaient besoin d'avoir une activité, un intérêt, à occuper leur temps intelligemment et de façon ludique. Depuis cette époque-là, effectivement, les animateurs sociaux ne finissent plus à 16h, ou 15h30, et ne prennent pas leurs congés en juillet août, lorsque l'on a besoin d'eux. Je vous en remercie.

M. BREMAUD.- Vous exagérez un peu, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- Mais ils ont été changés depuis. Ce sont tous des gens qui sont partis. Y a-t-il d'autres sollicitations ? (Pas d'autre observation.)
Merci, à bientôt.

La séance est levée à 19 heures 26.

Le Maire d'Istres,



François BERNARDINI

Par déléation
Le 2^{ème} Adjoint
Eric CASADO